

Atelier 4 : Le Parcours Avenir, orientation et développement : les métiers de services

Diversité des participants, IPR, IEN-GT, professeurs, DEGESCO

Le parcours avenir

- Le conseil et la formation sont des droits pour les élèves tels qu'ils sont définis par la loi de 2015 et non plus par des circulaires.
- Ancrage disciplinaire et dans le cadre des EPI.
- Enjeux : réussir l'orientation ; s'adapter au monde socio-économique en constante évolution ; apporter un accompagnement personnalisé.
- Il s'adresse à tous les élèves de la 6ème à la Terminale. Il vise à acquérir des compétences transversales permettant de s'orienter tout au long de la vie.
- Le PA est une mission partagée par tous les membres de la communauté éducative, les familles, partenaires extérieurs. Le Conseil pédagogique définit le parcours, les modalités d'évaluation.

Les métiers de services

- Les services représentent plus de 75% des emplois sans compter ceux dans l'industrie.
- On parle de plus en plus de « métiers verts, verdissants, économie/croissance verte ». Le tourisme et le transport sont les premiers cités.
- Le métier « vert » est défini par sa finalité et ses compétences à prévenir et corriger les impacts sur l'environnement. Le métier « verdissant » n'a pas de finalité environnementale mais intègre des « briques de compétences prenant en compte des gestes ».
- Certains métiers de services sont peu tangibles, visibles y compris la dimension DD comme par exemple dans la santé ou l'action sociale.
- Le « top 20 » des métiers recruteurs ces prochaines années sont des métiers de services (transport, aide à la personne, enseignant, agent administratif) mais peu dans l'industrie.
- Le DD est très présent dans le programme Économie-droit mais aussi en mercatique de la filière STMG par exemple. Dans la voie professionnelle, le pôle « prévention, santé environnement » aborde cette problématique.
- Nouvel outil pour travailler l'orientation: *Folios* à retrouver sur <http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Folios/Folios-au-service-de-tous-les-parcours-educatifs>

Comment aborder les métiers de services et le DD dans le Parcours Avenir ?

- Difficulté à aborder le DD dans les métiers de services, souvent dévalorisés. Pourtant c'est un angle pertinent au travers de l'économie et du social, au cœur de nombreux métiers de services.

- Entrée et approche territoriale nécessaire pour aborder le Parcours d'Avenir, s'appuyer sur des ressources locales.
- Valoriser avec Folios l'investissement de l'élève. Problème de continuité entre les cycles et de formation des personnels.
- Le Parcours Avenir doit aider à gérer les transitions collège/lycée, lycée/postbac.
- Nécessité de changer certains préjugés de parents sur l'enseignement technologique et professionnel ou la filière scientifique.
- Nécessité pour le professeur d'intégrer ces nouveautés et surtout d'être formé.
- Individualiser le parcours, le personnaliser.